

→ D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir

LE RENOUVELLEMENT DES SCIENCES HUMAINES AU CANADA

Cadre de travail pour la consultation sur le projet de transformation du CRSH
Janvier 2004



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Table des matières

Message du Conseil du CRSH	2
Un partenariat national en vue d’une consultation nationale	5
Introduction	6
Le CRSH : un des acteurs d’un grand système	7
Le CRSH : un conseil du savoir	9
Les valeurs fondamentales du CRSH	10
Transformation : aller au-delà de nous-mêmes	10
Des propositions de solutions	14
Un nouveau conseil du savoir plus flexible	19
Suggestions de questions à débattre	20
Faites-nous parvenir vos idées!	21
À quoi serviront vos commentaires?	21
Déclarations des partenaires	22
Notes	27

Message du Conseil du CRSH

L'objectif de ce présent document est de susciter une discussion portant sur l'avenir du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et donc, dans une large mesure, sur celui de la recherche en sciences humaines au Canada.

La recherche en sciences humaines a un rôle vital à jouer dans la création de la richesse, pour l'évolution des institutions, l'engagement civique, la durabilité et l'équilibre géopolitique. Ce sont les questions posées par les chercheurs en sciences humaines qui nous permettent d'enrichir notre compréhension et de prendre des décisions éclairées sur des enjeux tels que l'immigration, l'éducation, la politique monétaire, l'environnement, la justice et les droits de la personne, ainsi que la culture. Les sciences humaines sont essentielles à la créativité, à l'innovation et à l'acquisition de compétences par les travailleurs, les citoyens et les leaders canadiens d'aujourd'hui et de demain. Elles sous-tendent la capacité de développer une pensée critique, de communiquer efficacement et de faire la synthèse de données complexes tout en dotant les individus de la souplesse et du leadership voulus pour mettre en pratique des idées créatrices et s'adapter au changement. La recherche en sciences humaines contribue à créer des médias forts, à alimenter le débat démocratique et à influencer sur les politiques. Et, sur un plan plus personnel, elle nous incite à se poser des questions sur le sens de la vie et nous aide à y répondre.

Les sciences humaines offrent le chaînon manquant grâce auquel une société de haute technologie devient une société prospère. Dans un monde de plus en plus façonné par les découvertes technologiques et une tendance à la mondialisation, les diverses disciplines des sciences humaines permettent l'innovation sociale et la compréhension de concepts essentiels. Les recherches en sciences humaines participent activement à la formation durable d'une société florissante et créative caractérisée par une population instruite et des citoyens engagés.

La question fondamentale à laquelle le CRSH doit répondre est la suivante : « Comment les sciences humaines peuvent-elles garantir que la technologie et les changements à l'échelle mondiale servent réellement le bien commun et que notre organisation sociale nous donne les moyens d'aspirer à la prospérité et à une plus grande qualité de vie? » À titre de membres du Conseil, nous devons nous demander si, dans sa forme actuelle, le CRSH est doté des bonnes structures, des bons programmes et d'une capacité de réaction satisfaisante pour répondre aux besoins des chercheurs et de la société qui ont changé de façon spectaculaire.

Dans les années 1970, le milieu universitaire considérait qu'un professeur en sciences humaines devait enseigner et écrire des livres. Personne ne pou-

Une nouvelle attitude s'installe, une attitude plus conforme à notre diversité, notre dualité linguistique, notre société pluraliste, en fait à toute l'expérience que nous avons amenée plus loin que tout autre pays dans le monde. De cette nouvelle conscience de nous-mêmes, plus assurée, naît la possibilité exaltante pour les Canadiennes et les Canadiens de travailler ensemble comme jamais auparavant.

Paul Martin, *Marquer l'histoire : La politique de la réussite*, novembre 2003

vait penser ou même imaginer qu'une grande part de son travail serait d'obtenir des subventions, de trouver de l'argent pour les étudiants des deuxième et de troisième cycles, d'impulser des discussions avec divers publics, de participer aux équipes nationales de recherche ou de collaborer avec des collègues d'autres disciplines. Les professeurs ne considéraient absolument pas la recherche subventionnée comme une condition sine qua non de leurs activités.

À l'inverse, au XXI^e siècle, les universités assument des responsabilités qui dépassent largement le cadre des étudiants et des établissements postsecondaires. Elles sont confrontées à de nouveaux défis. Elles doivent notamment répondre à deux questions cruciales : « Quel est l'apport des recherches en sciences

humaines? Les sciences humaines sont-elles organisées, et ont-elles les moyens nécessaires pour permettre à nos structures sociales d'innover au même rythme que la technologie afin de créer une société prospère dans toutes ses dimensions? »

Le rôle des chercheurs n'est pas seulement d'approfondir les connaissances, même si cette dimension reste capitale. Ils doivent aussi développer des compétences plus poussées pour faire passer le savoir de la recherche à l'action et, dans la foulée, tisser des liens avec un large éventail de chercheurs, de partenaires et de groupes intéressés dans tout le pays. Malgré l'ampleur de ces défis, les chercheurs doivent s'ouvrir à ces nouvelles possibilités.

Parallèlement, le CRSH doit revoir son rôle et ses responsabilités. Depuis 25 ans, il met principalement, voire uniquement, l'accent sur sa fonction subventionnaire et considère les chercheurs et les étudiants comme ses principaux ou ses seuls clients. Il doit dorénavant adopter une vision plus large et revoir sa place dans un système complexe comprenant d'autres organisations qui financent la recherche, les étudiants, les universités, les sociétés savantes et les associations de professionnels, les gouvernements, les entreprises, la communauté et d'autres organismes bénévoles et non gouvernementaux.

Pour reprendre une expression à la mode : que signifie pour les Canadiens de vivre dans une « société du savoir »? Et que signifie, pour le CRSH, être un organisme public fédéral au service du bien commun?

C'est dans ce contexte que nous demandons à tous les groupes intéressés de nous donner leur avis et leurs suggestions sur ce que doivent être le rôle et les responsabilités du CRSH, et les leurs, pour participer à l'évolution de cette société du savoir.

Nous souhaitons que cette consultation soit à la fois visionnaire et pragmatique. Deux principes ne feront toutefois *pas* partie des discussions. Premièrement, le CRSH, même transformé, continuera à soutenir l'excellence en recherche, de la plus fondamentale à la plus appliquée, grâce à un processus de sélection par concours mené par des pairs. Deuxièmement, le CRSH continuera d'être le « port d'attache » pour l'ensemble des chercheurs de la grande famille des sciences humaines.

Le Conseil espère que le cadre de travail proposé dans ce présent document suscitera une discussion structurée sur des possibilités et des enjeux précis.

Nous espérons en arriver à des accords de fond sur le rôle central de la recherche en sciences humaines au cours de ce siècle et la façon dont on peut rehausser son excellence et multiplier ses incidences.

Le CRSH a marqué des points décisifs auprès d'Ottawa au cours des dernières années. Sans compter le Programme des chaires de recherche du Canada, notre budget a en fait pratiquement doublé depuis les dernières années, passant de 99 millions de dollars, en 1995-1996, à 197 millions de dollars en 2003-2004.

Nous sommes tous d'accord pour reconnaître la nécessité d'un accroissement substantiel de l'investissement dans la recherche en sciences humaines. Avec un plan audacieux fondé sur un consensus très large à l'échelle du pays, le gouvernement du Canada continuera d'augmenter considérablement le soutien qu'il lui accorde. Cela dit, le CRSH ne disposera jamais de moyens illimités pour quelque recherche que ce soit et ne pourra donc faire tout pour tout le monde, d'où l'importance d'avoir l'aide de tous pour faire des choix judicieux.

Je vous remercie à l'avance de votre contribution et de votre engagement personnels.



Cordialement.

Marc Renaud, Président, CRSH, au nom de :

Marcel Boyer, Département de sciences économiques, Université de Montréal

Tim Brodhead, Président-directeur général, La fondation de la famille J.W. McConnell, Montréal

Sean Caulfield, Chaire de recherche du Canada en gravure de reproduction, University of Alberta, Edmonton

Richard Cloutier, École de psychologie, Université Laval

Jean-Douglas Comeau, Directeur, Écoles d'immersion, Université Sainte-Anne

Andrée Courtemanche, Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton

Mary Crossan, Richard Ivey School of Business,
The University of Western Ontario

Yves Gingras, Directeur, Centre interuniversitaire de
recherche sur la science et la technologie (CIRST),
Université du Québec à Montréal

Karen Grant, Vice-rectrice, Affaires universitaires,
University of Manitoba

Gregory Halseth, Chaire de recherche du Canada en
études rurales et en études des petites villes,
Department of Geography, University of Northern
British Columbia

Linda Hughes, Éditrice, The Edmonton Journal

Camille Limoges, Chercheur indépendant et consultant

James R. Miller, Chaire de recherche du Canada sur
les relations entre les populations autochtones et les
nouveaux arrivants, Department of History,
University of Saskatchewan

Keren Rice, Chaire de recherche du Canada en
linguistiques et études autochtones, Department
of Linguistics, University of Toronto

Penelope M. Ayre Rowe, Directrice générale,
Community Services Council of Newfoundland and
Labrador

Stan M. Shapson, Vice-recteur, Recherche et
innovation, York University

Martin Taylor, Vice-recteur à la recherche,
University of Victoria

Vianne Timmons, Vice-rectrice à l'enseignement,
University of Prince Edward Island

Catherine Wilson, Department of Philosophy,
The University of British Columbia

LE PROCESSUS DE CONSULTATION : FÉVRIER-OCTOBRE 2004

Le processus de consultation se déroulera en plusieurs étapes, et ce, à compter de février 2004, avec le volet « Dialogue sur les campus » organisé dans les universités canadiennes. Quelques dates clés :

Janvier	Réunion, à Toronto, des représentants des campus auprès du CRSH
Février-avril	Consultation sur les campus et auprès des partenaires
Mars	Réunion nationale des présidents des sociétés savantes
Avril	Réunion des titulaires de chaires de recherche du Canada
Mai	Rapports sur la consultation transmis au CRSH par les universités et les partenaires
Juin	Réunions publiques dans le cadre du Congrès des sciences humaines et du Congrès de l'ACFAS pour passer en revue le résultat des consultations
Octobre	Rapport final et recommandations au Conseil du CRSH

En outre, le CRSH organisera des réunions, en personne ou par Internet, avec les secteurs public, parapublic et bénévole, les entreprises, les médias et des centres d'étude et de recherche (« think tanks »). Comme la planification n'est pas encore complétée, il se pourrait que soient ajoutées plusieurs tables rondes avec des organismes extérieurs au milieu universitaire qui ont des mandats de recherche dans les domaines social, économique et culturel, et qui ont fait preuve d'une grande influence. Il va sans dire que tous les commentaires concernant ces réunions ou d'autres suggestions sont bienvenus.

N'hésitez pas à visiter régulièrement le site Web du CRSH (www.sshrc.ca) pour obtenir de l'information sur ses personnes-ressources, une liste des événements et des mises à jour ainsi que des documents généraux, actuellement en préparation, qui complèteront le cadre de travail sur la consultation et ses annexes.

Vous pouvez envoyer vos commentaires en tout temps à l'adresse president@sshrc.ca.

Un partenariat national en vue d'une consultation nationale

Le CRSH est heureux de voir se joindre à lui, dans le cadre de ces consultations, des partenaires dont les opinions concernant la recherche en sciences humaines au Canada ont une valeur inestimable. Leur engagement, de même que celui de chacun des partenaires universitaires, donne à cette entreprise un caractère véritablement national.

Chaque partenaire a émis une déclaration publique au sujet de ces consultations et souligné sa participation quant à la réalisation de ce processus (cf. p. 22-25).

Association des universités
et collèges du Canada



Association of Universities
and Colleges of Canada



Fédération canadienne
des sciences humaines
Canadian Federation for the
Humanities and Social Sciences



Association canadienne
pour les études supérieures

Canadian Association
for Graduate Studies



Association francophone
pour le savoir

A c f a s

Introduction

Le Canada a la chance de pouvoir compter sur un nombre impressionnant, et de plus en plus grand, de chercheurs et de savants dans les sciences humaines.¹ La hausse du nombre d'étudiants inscrits dans ces disciplines, la grande qualité des projets de recherche revus par des comités de pairs internationaux et, plus généralement, l'appétit insatiable et grandissant pour la recherche – que le CRSH ne peut tout simplement pas apaiser –, sont autant de preuves d'un engouement pour les sciences humaines. Selon une étude canadienne récemment citée au Royaume-Uni, le Canada se classe en troisième position mondiale, après les États-Unis et la Grande-Bretagne, en nombre absolu de publications de recherche.²

Le but du présent document est d'aiguillonner une réflexion profonde et une consultation élargie sur

l'avenir du CRSH à titre de principal organisme fédéral de financement pour les sciences humaines. C'est pourquoi il y est question des nouvelles circonstances, du contexte et des enjeux actuels de la recherche en sciences humaines au Canada. Les défis qui amènent le CRSH à se transformer et à passer d'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir y sont décrits et évalués. Ce document propose aussi une vision directrice de ce que pourrait être le nouveau conseil. Il expose ses valeurs fondamentales, puis il présente des idées et des suggestions particulières sur les programmes, les approches et les structures. Enfin, il soumet une série de questions destinées à déclencher d'autres discussions et à obtenir d'autres avis de la part de tous les groupes intéressés.

En se transformant en un conseil du savoir, le CRSH peut aider le Canada à franchir le « mur du savoir » en renouvelant la recherche en sciences humaines.

En 1947, lorsque le premier avion a franchi le mur du son, les scientifiques ont appris quelque chose d'étonnant : les commandes n'avaient pas répondu comme ils l'avaient pensé. Voler plus vite que le son nécessitait une nouvelle approche et une nouvelle compréhension de la conception aérodynamique et des commandes. Ne pas avoir effectué les réglages nécessaires aurait inévitablement entraîné une perte de contrôle de l'appareil et mis la vie des pilotes en danger.

Aujourd'hui, la rapidité phénoménale des changements technologiques, politiques et culturels mène la société à une vitesse folle vers un avenir prometteur mais angoissant. Les grands bouleversements qui émergent du sillage de la mondialisation, du terrorisme et des nouvelles technologies placent l'humanité devant un profond dilemme : Nos organisations sociales actuelles fonctionnent-elles toujours? Comment trouver un sens dans l'affrontement radical de la tradition et des visions mondiales?

Les sciences humaines doivent permettre de répondre à ces questions.

Le CRSH : un des acteurs d'un grand système

Organisme subventionnaire indépendant dont le mandat et le financement émanent du Parlement, le CRSH est le principal soutien à la recherche universitaire depuis 25 ans. Ses programmes de subventions et de bourses ont permis de conduire un grand nombre de recherches de qualité, de développer les compétences en recherche et de faire naître des innovations. Devant la multitude des changements qui s'opèrent à l'échelle mondiale, dans le milieu de la recherche et dans les universités, les mécanismes traditionnels de soutien du CRSH restent nécessaires mais ne sont plus suffisants.

Pour savoir ce qui serait à la fois nécessaire et suffisant, nous devons aborder les enjeux du point de vue des systèmes et prendre en considération tous les acteurs et tous les groupes intéressés concernés par les différentes dimensions de la production et de l'utilisation du savoir. Le CRSH est une partie importante d'un système beaucoup plus grand.

Le financement de la recherche ne peut pas être isolé de la reconsidération des rôles des universités ni des débats sur les avantages que le Canada peut obtenir en portant un intérêt accru à la recherche pour faire progresser la société dans un monde qui a beaucoup changé depuis 25 ans. Dans ces conditions, le CRSH a un potentiel énorme, non encore exploité, pour favoriser le réseautage, la recherche de même que le partage et l'application du savoir.

Nouveau monde, nouvelles exigences

La mondialisation et l'économie du savoir, associées aux changements technologiques rapides et importants, remettent en cause en profondeur notre société, notre culture et notre famille. De nombreuses personnalités influentes à l'échelle internationale, dont des prix Nobel, défendent l'idée que la croissance explosive du savoir et des technologies modifie radicalement les structures économiques, sociales et culturelles de nos sociétés, tant sur le plan local qu'à l'échelle mondiale. Elles affirment que les problèmes à venir sont avant tout socioculturels. Le 11 septembre

2001 nous a rappelé que le seul « antidote » durable au terrorisme est une compréhension sans cesse renouvelée du monde complexe dans lequel nous vivons. Ces événements ont remis l'accent sur les questions fondamentales depuis toujours au cœur des sciences humaines : Quelles caractéristiques une société civile doit-elle posséder pour être dynamique et pour que ses membres aient confiance les uns dans les autres? Qu'est-ce qui permet aux institutions de bien s'adapter? Comment la conscience d'être un citoyen du monde et la tolérance pourront-elles s'ancrer dans les valeurs de chaque être humain partout sur la planète? Dans quelles conditions les différences culturelles enrichissent-elles les sociétés au lieu de les déchirer?

Ce n'est pas une coïncidence si les nouvelles les plus fréquemment signalées en 2003 ont trait non pas aux

De l'ordinateur personnel aux armes légères des terroristes, le changement technologique avance à toute allure et devance de beaucoup les institutions sociales et les politiques. Nous avons terriblement besoin de connaissances socio- scientifiques avancées afin de gérer nos affaires dans ce monde de plus en plus complexe et imprévisible qu'est le nôtre. Le CRSH joue un rôle crucial en répondant à ce besoin au Canada.

Thomas Homer-Dixon, Rapport annuel du CRSH, 2002

innovations biotechnologiques mais plutôt aux innovations sociales telles que l'autorisation des mariages homosexuels par un juge, la dépénalisation de la consommation du cannabis, la reconstruction des États en déroute, etc.

L'évolution rapide de ce qui nous entoure accroît la pression sur la communauté des chercheurs qui doit produire de nouvelles connaissances pour aider les Canadiens à comprendre et à passer à l'action, sur les universités qui doivent ajuster leurs systèmes d'incitatifs, sur les décideurs politiques qui doivent développer des capacités réceptrices efficaces pour les nouvelles

connaissances, et sur le CRSH, à titre de principal organisme subventionnaire fédéral de la recherche en sciences humaines, qui doit orienter la manière dont la recherche est définie et menée.

Une nouvelle université à l'horizon

Ces faits nouveaux, parmi d'autres facteurs, amènent les universités à repenser leur rôle au sein de la société. Elles ne peuvent pas être des « tours d'ivoire », en retrait de la communauté ou de l'économie axée sur le savoir. Elles doivent absolument se situer au cœur de ces deux ensembles. Étant donné leur mandat public, les universités sont aux prises avec les questions suivantes :

- Comment lier le savoir et les besoins sociaux tout en gardant un juste équilibre entre une trop grande implication et une trop grande distance par rapport à ce qui se passe sur l'échiquier mondial?
- Comment répondre aux exigences du gouvernement et du public en matière de responsabilité financière tout préservant leur liberté et la primauté de la curiosité intellectuelle, fondement de la recherche?
- Comment s'assurer que la recherche enrichit le milieu éducatif et la pratique pédagogique?
- Comment les membres du corps professoral peuvent-ils trouver un savant équilibre entre l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité?
- Comment former les étudiants par la recherche pour des carrières qui sont en général en dehors du milieu universitaire?
- Comment s'assurer que l'ensemble du système postsecondaire canadien (petites, moyennes et grandes universités ainsi que les collèges) fonctionne de façon cohérente et garantisse l'égalité des chances à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens?
- Comment garantir que les structures d'encouragement professionnel reconnaissent à leur juste valeur les nouveaux types de contributions des professeurs, comme le service qu'ils rendent à la société dans son ensemble?
- Comment aider les communautés environnantes à se développer et à prospérer?

De nouvelles tendances viennent également s'ajouter à cette situation :

- une vague sans précédent de départs à la retraite des professeurs d'université : un tiers des quelque 35 000 professeurs à temps plein prendront leur retraite au cours des dix prochaines années;
- une augmentation du nombre d'inscriptions et des pressions accrues sur les universités afin qu'elles haussent le nombre total de leurs professeurs, et ce, dans un contexte fortement concurrentiel;
- les pressions exercées sur les jeunes universitaires et leurs attentes concernant l'équilibre à trouver entre l'enseignement et la recherche, entre le travail et la famille.

Bref, les universités doivent repenser leur « contrat social » et leur propre organisation en tant qu'entités corporatives et établissements d'enseignement supérieur.

Un nouvel environnement de recherche

Au cours des cinq dernières années, l'environnement de la recherche au Canada a été considérablement modifié du fait de nouveaux investissements et de la création d'importantes nouvelles initiatives de financement par le gouvernement fédéral. Dans un ordre chronologique approximatif, ces initiatives sont notamment :

- la création de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);
- la consolidation du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE);
- le rétablissement des budgets de base des trois organismes subventionnaires fédéraux à leur niveau respectif d'avant la revue générale des programmes par le gouvernement fédéral;³
- la création des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC);
- le lancement de l'Initiative de la nouvelle économie, mise en œuvre et gérée par le CRSH;
- le lancement du Programme des Chaires de recherche du Canada;
- le nouveau financement destiné à couvrir les coûts indirects de la recherche;
- le lancement du nouveau programme des Bourses d'études supérieures du Canada (BES).

Parallèlement, la nature ainsi que la culture de la recherche et de la formation à la recherche se transforment :

- On assiste à une explosion du nombre des recherches dans l'ensemble des départements universitaires⁴ ainsi qu'à l'extérieur des universités (p. ex., dans les organismes de planification, les ministères gouvernementaux, les musées, les organisations non gouvernementales et sans but lucratif). Le CRSH connaît une hausse continue de la demande de la part de chercheurs universitaires ainsi qu'un élargissement global de la communauté des chercheurs en sciences humaines, qu'ils viennent d'établissements postsecondaires ou pas.⁵
- La recherche en équipe et le réseautage sont plus importants que jamais.
- Le nombre de recherches axées sur les problèmes et la collaboration intersectorielle sont en constante augmentation, y compris avec des partenaires des sciences naturelles ou de la santé. Au travers de cette nouvelle dynamique, des disciplines existantes changent et d'autres apparaissent.
- Une nouvelle culture d'« entrepreneurship de la recherche » émerge comme dimension importante de la recherche au Canada. Des nouveaux Centres de données de recherche ont vu le jour sur neuf campus au pays. Des nouveaux projets collectifs sont en cours pour archiver ces données et y accéder à l'échelle nationale. De nouveaux partenariats de recherche entre les communautés et les universités créent de nouvelles approches du développement social et économique.
- Le recours à la haute technologie est de plus en plus inévitable, même dans les sciences humaines, pour avoir accès à des documents ou pour manipuler un grand volume de données. Par ailleurs, la recherche de pointe dans plusieurs disciplines produit elle-même de nouvelles applications technologiques.

En résumé, grâce aux recherches innovatrices, à de nouvelles façons de collaborer, à l'accès aux nouvelles technologies et à la forte demande de diplômés sur le marché, les sciences humaines au Canada mènent à des avancées qui sont tout aussi excitantes, innovatrices et importantes que les progrès faits par les sciences pures.

Le CRSH : un conseil du savoir

Le CRSH a abordé les nouvelles tendances et les nouveaux défis décrits ci-dessus dans la mesure de ses moyens, de son budget, de son mandat et des pressions extérieures.

Au fil des ans, le CRSH est devenu très compétent pour soutenir les excellents travaux menés par des chercheurs. Il leur attribue un financement à l'issue d'un processus juste et rigoureux de sélection par concours mené par des pairs. Le CRSH a également lancé de nouveaux programmes, de nouveaux modèles de recherche et de partenariat, et il a ciblé des initiatives stratégiques qui modifient le cadre et le déroulement de la recherche. Par exemple, l'Initiative de la nouvelle économie, le projet Metropolis, les Alliances de recherche universités-communautés, le programme des Grands travaux de recherche concertée, les Subventions de recherche-crédation en arts et lettres, et le futur programme de soutien à la recherche sur des questions autochtones, abordent tous des enjeux sociaux et économiques complexes et sont conçus pour avoir des répercussions au-delà du milieu universitaire. Ces programmes permettent d'établir des nouvelles relations entre les chercheurs et les utilisateurs du savoir, entre les disciplines, les secteurs et les régions, et ils offrent de nouvelles occasions exceptionnelles de formation à la recherche. Ils nous ont appris que l'on peut faire les choses différemment et en retirer des bénéfices importants, notamment par la formulation et la mise en œuvre de meilleures politiques.

Ces nouveaux programmes invitent en outre le CRSH à dépasser les approches traditionnelles pour repenser son mandat de soutien à la recherche, au savoir et à la formation aux cycles supérieurs. Nous ne pouvons espérer suivre la cadence de l'évolution du monde qui nous entoure par des modifications mineures, en retouchant un programme ici et en en créant un nouveau là-bas. Le CRSH manque tout simplement de moyens pour faire face pleinement à ces défis. Les changements qui se produisent à l'échelle mondiale exigent que nous soyons prêts à envisager des mesures radicales. Le CRSH doit réfléchir à des transformations profondes pour impliquer l'ensemble des parties intéressées et satisfaire les besoins croissants de la nation en termes de savoir et de compétences.

Nous visons la mise en place d'un nouveau conseil qui conserve la responsabilité d'octroyer des subventions à l'issue d'un processus de sélection encadré par des pairs et, par ailleurs, qui soutienne et facilite le partage, la synthèse et les répercussions du savoir résultant de la recherche. En bref, nous voulons devenir un conseil du savoir. Nous devons réussir à définir concrètement ce que signifie, pour les sciences humaines, contribuer à une société axée sur le savoir. Tous doivent y réfléchir, autant ceux qui produisent le savoir que ceux qui comptent sur lui pour faire efficacement leur travail.

Les valeurs fondamentales du CRSH

Depuis 25 ans, les principes directeurs fondamentaux du CRSH sont les suivants :

EXCELLENCE EN RECHERCHE → Le CRSH finance l'excellence en recherche, selon des standards internationaux, à l'issue d'un processus rigoureux et transparent de sélection par concours mené par des pairs et pondéré selon la région, la langue, le sexe, la discipline et la taille de l'université.

FINANCEMENT SUR UNE BASE COMPÉTITIVE → Les subventions et les bourses du CRSH ne peuvent être obtenues qu'à l'issue d'un processus de sélection indépendant de toute considération politique ou administrative.

INCLUSIVITÉ ET OUVERTURE → Le CRSH accueille tous les domaines et tous les types de recherche dans le cadre de sa mission, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. Le CRSH s'engage à partager les connaissances et à les échanger librement sur le marché des idées.

CONTINUITÉ ET INNOVATION → Le CRSH encourage le renouvellement continu de la capacité de recherche au Canada grâce à l'appui à la formation et aux établissements.

IMPUTABILITÉ → Le CRSH s'engage à gérer judicieusement les fonds publics et à rendre compte de ses activités en toute transparence.

Ces valeurs fondamentales ne changeront pas. Nous devons toutefois réévaluer la façon dont il conviendra d'agir pour être en accord avec ces valeurs fondamentales dans un contexte différent.

Transformation : aller au-delà de nous-mêmes

Notre grande priorité est de nous assurer que la recherche se transforme en un savoir partagé. Pour répondre à la demande de savoir, et pas uniquement à l'offre de recherches, nous devons ajouter deux principes à nos valeurs fondamentales :

ENGAGEMENT INTERACTIF → Le Conseil appuie systématiquement les interactions et les liens étendus et continus par l'intermédiaire d'un ensemble de partenariats qui englobent une myriade de chercheurs, d'étudiants, de domaines d'activité, d'établissements, de communautés, de régions, de pays, etc.

MAXIMISATION DE L'IMPACT DU SAVOIR → Le Conseil travaille avec une multitude de parties intéressées, provenant notamment du gouvernement et des entreprises, pour développer davantage la capacité de compréhension de la recherche et de ses applications éventuelles, et donc de maximiser ses répercussions à court terme et à long terme. Par conséquent, le nouveau conseil accueille et accepte les défis relatifs aux sciences humaines qui viennent de secteurs distincts à l'université.

Engagement interactif à l'échelle nationale et internationale

Le Canada, de par sa vaste étendue, pose un défi de tout instant. Ses habitants, relativement peu nombreux, sont dispersés entre deux longitudes distantes de plus de 5 000 kilomètres. Fédération regroupant dix provinces et trois territoires aux régions très contrastées, le Canada est caractérisé par la présence d'un grand nombre de membres des Premières nations, la coexistence de deux langues officielles, un mélange de cultures diverses, un ensemble de 90 universités de même que par une foule d'autres particularités qu'il serait trop long d'énumérer. Au pays, il n'y a pas de pôle équivalent à Paris ou à Londres, où sont naturellement concentrées les élites nationales intellectuelles, culturelles, financières ou autres, qui leur permet de se rencontrer et d'interagir régulièrement. Il n'y a pas non plus la gamme d'institutions (académies nationales, centres d'étude et de recherche, fondations) dont disposent les Américains pour mobiliser les gens et les idées.

La conséquence directe pour les chercheurs en sciences humaines est qu'il leur est difficile de se connaître, de se faire confiance et, avec le temps, de collaborer malgré la distance. Il arrive souvent que des chercheurs et des étudiants travaillent avec ferveur sur un sujet et ignorent que d'autres, dans une autre région, étudient une question presque similaire ou complémentaire. Cela est aussi vrai pour certaines disciplines, où les chercheurs, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne se connaissent pas nécessairement ou, à tout le moins, pas automatiquement.

Cette situation est en totale contradiction avec les tendances enregistrées depuis 20 ans dans les sciences naturelles et biomédicales, où, grâce à un appui politique et financier systématique, le réseautage, le partage des infrastructures et les systèmes de diffusion élargie des connaissances ayant un impact majeur sont devenus la norme. Par exemple, dans les années 1980, les visites faites par le CRSNG dans tout le pays ont favorisé l'établissement de liens personnels, ont permis la cueillette d'une information de première main quant à la manière dont les disciplines évoluaient et ont facilité la mise en place de groupes de recherche autour des grands équipements et des grandes installations. Plus récemment, des programmes tels que les Réseaux des centres d'excellence (RCE) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont insufflé un dynamisme supplémentaire.

Créer une approche équivalente pour la recherche en sciences humaines accroîtrait considérablement son intensité, sa souplesse et sa capacité à répondre efficacement aux questions complexes telles que l'équité économique, la création et la redistribution de la richesse, l'écart grandissant des inégalités à l'échelle mondiale, la discrimination raciale et ethnique, la durabilité environnementale, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, etc. Dans bien des cas, des subventions élargies et à plus long terme, sans qu'il s'agisse forcément de subventions d'équipe, s'imposent. Le chercheur, à titre individuel, aura toujours sa place à condition qu'« individuel » ne soit pas synonyme d'« isolement ».

En fait, si les chercheurs en sciences humaines ont besoin d'établir entre eux des réseaux à l'échelle du pays, ils doivent aussi établir des relations plus efficaces avec les chercheurs du monde entier. Les nombreux événements et découvertes qui ont lieu à l'étranger ne sont pas sans incidences sur le Canada. Les chercheurs canadiens doivent être réellement présents dans les grands centres de recherche de la planète et dans les organisations internationales (p. ex., l'UNESCO, l'OMS, la Banque mondiale, l'OCDE) qui utilisent sur une base continue le savoir des sciences humaines. Une trop grande partie de la population et des ressources mondiales se trouve hors de nos frontières pour que nous restions inactifs

LES CANADIENNES ET LES CANADIENS VEULENT PLUS QUE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LEUR AVENIR. ILS SOUHAITENT AUSSI DU SAVOIR ET DES INNOVATIONS DANS D'AUTRES DOMAINES, NOTAMMENT :

- des écoles, des universités et des collèges qui forment les jeunes à la culture numérique et les sensibilisent aux rapports interculturels comme l'exige l'économie mondiale du savoir;
- des entreprises qui soient concurrentielles à l'échelle internationale, qui reconnaissent le travail de leurs employés et qui respectent des normes éthiques rigoureuses;
- un système de soins de santé innovant, humain et disponible quand les gens en ont besoin;
- des gouvernements qui planifient à court terme et à long terme d'après des résultats issus de la recherche;
- une vie de quartier sécuritaire et des communautés prospères;
- un développement durable et un environnement non pollué;
- une société civile qui reflète leurs valeurs et un patrimoine diversifié.

En résumé, les Canadiennes et les Canadiens veulent une société où les innovations technologiques et commerciales fréquentes sont accompagnées d'innovations sociales et culturelles pertinentes, remarquables et efficaces visant à améliorer la qualité de vie en plus de créer de la richesse.

à leur égard. Les enjeux sont souvent mondiaux. Nous devons adopter une approche proactive pour être en lien avec les recherches et les découvertes à l'échelle de la planète.

À notre époque, des relations pertinentes, intenses et fructueuses, entre les chercheurs et les étudiants de disciplines différentes, les établissements, les communautés de toute sorte, les secteurs et les pays, sont une condition sine qua non pour faire reculer les limites du savoir, réunir les connaissances et prendre des décisions éclairées.

Maximisation de l'impact du savoir

Depuis plus de 20 ans, le CRSH favorise la diffusion des résultats des recherches en sciences humaines par des moyens traditionnels tels que les conférences et les congrès, et les revues, livres et réunions de sociétés savantes. Malgré certains changements, l'approche du CRSH visant à soutenir ces initiatives est restée fondamentalement la même.

L'idée qui a longtemps prédominé était que si le CRSH soutenait l'excellence des chercheurs et de leurs projets de recherche, alors le « système » – de revues et livres savants, de conférences scientifiques, de médias de masse, de centres d'étude et de recherche ainsi que les étudiants eux-mêmes – prendrait soin de diffuser les résultats des recherches. En d'autres termes, beaucoup d'entre nous, voire la plupart, tenaient pour acquis que le savoir passait automatiquement dans la société.

Ce point de vue n'est cependant pas fondé. Par exemple, même si les revues savantes demeurent importantes pour la discussion entre experts, elles ne peuvent satisfaire les besoins du grand public. De même, les médias de masse, soumis à des contraintes de temps et de marché, n'ont souvent qu'une connaissance partielle de la recherche universitaire. Par rapport à d'autres pays, le Canada est sous-développé en ce qui concerne la transmission du savoir, assurée

ailleurs par des centres d'étude et de recherche, des fondations, des conseils gouvernementaux, des académies nationales et d'autres organismes.

De ce fait, la situation des sciences humaines au Canada est paradoxale, caractérisée par leur ubiquité et leur invisibilité : elles sont présentes partout, mais dans la pratique, visibles presque nulle part. Si les Canadiens doivent voir, comprendre et évaluer ce que ces disciplines font et ce à quoi elles servent, alors les chercheurs, au moment de définir leurs sujets de recherche, doivent être sensibles aux préoccupations de leurs concitoyens. Ils doivent aussi recourir à de

. . . nos échecs sur le plan social sont dus à notre incapacité de comprendre d'après des études éclairées. Nous ne pourrions vraiment matérialiser l'idée de la société civile tant que nous ne détiendrons pas le savoir profond et étendu, né de la recherche, qui nous permettra de mieux nous comprendre nous-mêmes, de connaître nos valeurs, de relever les problèmes, de trouver les solutions et de construire la société prospère et humaine à laquelle nous semblons tous aspirer.

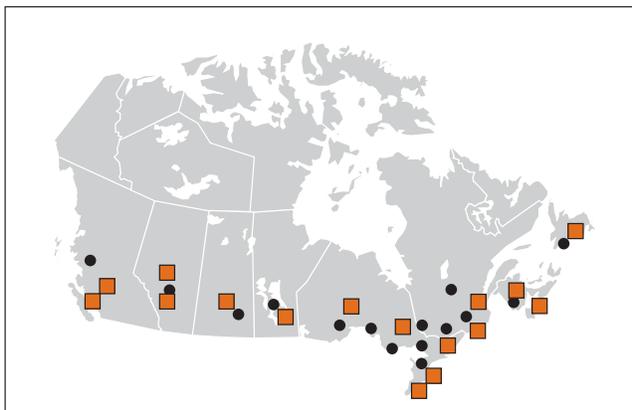
Martha C. Piper, « Building a Civil Society: A New Role for the Human Sciences » Conférence annuelle Killam Lecture, 24 octobre 2002

nouvelles façons de partager ce qu'ils découvrent. Cette « voie à double sens » est une exigence capitale pour permettre un débat public approfondi, pour améliorer l'appréciation des richesses culturelles et pour maintenir une société civile démocratique.

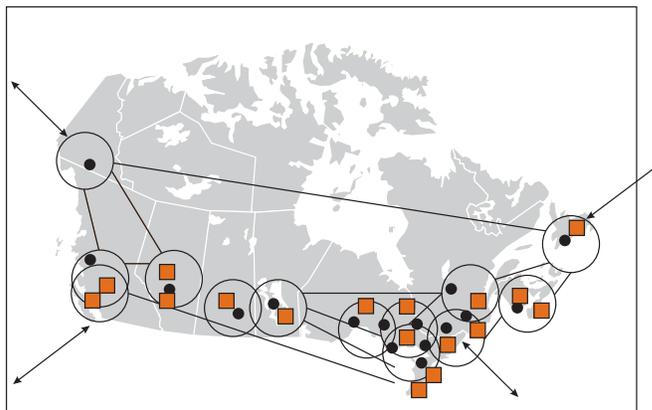
Dans sa forme actuelle, le CRSH n'a pas les moyens de soutenir l'ensemble du « cycle du savoir », du traitement des demandes de financement à l'attribution de subventions et de bourses en passant par la mise en valeur et l'utilisation du savoir. Pour être en phase avec la réalité du « nouveau monde, nouvelles exigences », le CRSH doit prendre part directement à la maximisation de l'impact du savoir émanant des sciences humaines.

Les graphiques ci-dessous illustrent le besoin d'évolution des sciences humaines :

Sans relations



Avec relations



Aujourd'hui . . .

- Efforts de recherche dispersés du point de vue géographique
- Cloisonnement des disciplines
- Recherche déconnectée des utilisateurs
- Élaboration fragmentée du savoir
- Programmes de recherche isolés

Demain. . .

- Connexions continues à travers le pays entre les établissements et les secteurs
- Intégration de l'interdisciplinarité
- Intégration de la recherche à la prise de décisions, aux politiques et aux pratiques
- Programmes de recherche synergiques
- Connexion soutenue avec le reste du monde

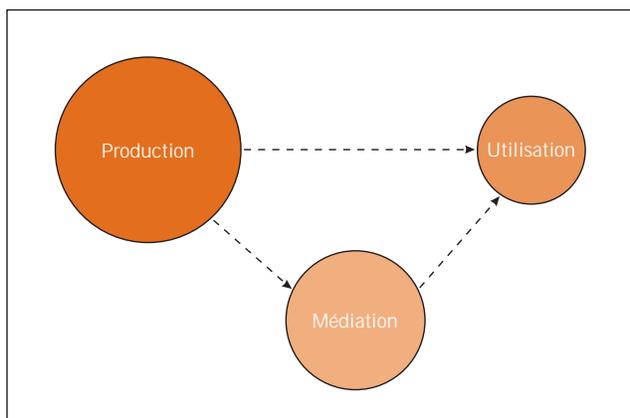
Effectuer un tel changement nécessite une connaissance exhaustive de l'ensemble des acteurs et des processus complexes en jeu dans l'utilisation des résultats des recherches afin de produire des connaissances plus vastes, de prendre des décisions mieux éclairées, de multiplier la création des richesses et d'améliorer la qualité de vie.

Dans un mémoire invitant à la réflexion, intitulé « Helping Research in Education to Matter More »⁶, un chercheur canadien éminent recense une série d'acteurs et de processus par lesquels la recherche peut influencer sur la façon de penser ou d'agir des gens. Il établit une différence entre la production de la recherche (ce qu'accomplit la recherche, qui en est l'auteur, la méthode employée et le but), l'utilisation de la recherche (qui s'en sert, pourquoi et comment) et le médiateur qui permet sa mise en valeur (médias de masse, groupes de réflexion, revues scientifiques, groupes de pression, entrepreneurs responsables des politiques, cybercommunautés, etc.). Il souligne que lier ces trois aspects est loin d'être simple.

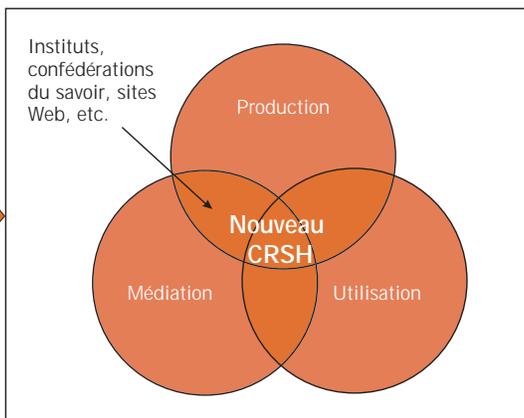
Comme nous l'avons déjà mentionné, la recherche ne trouve pas automatiquement un débouché vers ceux qui peuvent l'appliquer et en profiter. La situation actuelle exige la création de relations ou d'interfaces améliorées et plus systématiques entre les producteurs et les utilisateurs du savoir. Il faut promouvoir des contextes dans lesquels les utilisateurs travailleraient directement avec les chercheurs et dans lesquels les chercheurs et les médiateurs du savoir interagiraient régulièrement, soit de façon informelle ou à titre de membres d'un organisme partenaire quel qu'il soit.

Encore une fois, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, nous devons passer :

Des circonstances fortuites



À des interfaces permanentes



Dans un tel contexte, les recherches en sciences humaines au Canada ont besoin de programmes et de structures (que le CRSH et d'autres peuvent mettre en place) qui soutiendraient le cycle du savoir dans son intégralité en garantissant une circulation cohérente et soutenue autant de la recherche vers l'action que de l'action vers la recherche.

Des propositions de solutions

Il nous faut examiner deux groupes distincts de questions. Premièrement, la consultation que nous organisons est l'occasion de discuter de la transformation du CRSH en un conseil du savoir et des nouvelles structures et approches les plus susceptibles de permettre aux sciences humaines de jouer pleinement leur rôle dans le Canada du XXI^e siècle. Deuxièmement, nous devons réfléchir aux changements à apporter à nos approches actuelles.

Inventer des nouvelles structures et des nouvelles approches

Nous avons mentionné que le Canada avait besoin d'une amélioration en ce qui concerne l'établissement des relations entre les personnes et la création d'interfaces plus nombreuses et plus efficaces entre les producteurs, les utilisateurs et les médiateurs du savoir.

Certains programmes actuels du CRSH sont déjà engagés sur cette voie. À ce titre, les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) sont vite devenues des incubateurs de premier plan et véhicules idéals pour la réalisation de projets de recherche appliquée relatifs aux préoccupations d'un large éventail d'organisations communautaires (dont les musées, les municipalités, les organismes de services sociaux, les organismes de planification, les groupes autochtones).

D'autres possibilités s'offrent à nous :

1. DES CONFÉDÉRATIONS DU SAVOIR → regroupements de personnes qui partagent des intérêts de recherche dépassant leurs disciplines, leurs sociétés savantes, leurs universités ou leurs régions. Ces confédérations permettraient à 20 ou 30 chercheurs d'interagir régulièrement et pendant un certain temps, entre eux ou avec différents médiateurs du savoir, sous la conduite d'un directeur scientifique. L'Institut canadien de recherches avancées est le meilleur exemple de confédération que nous ayons trouvé. Depuis presque 20 ans, ses divers programmes ont rassemblé, pendant des périodes variables, d'excellents étudiants et des universités dans le but de travailler sur des problèmes complexes (p. ex., les déterminants de la santé, le développement humain, la croissance économique, le droit et la société, les facteurs déterminants des sociétés prospères), le tout en interaction avec de nombreux médiateurs du savoir, des spécialistes du secteur privé, des journalistes, des fonctionnaires,

etc. Des confédérations du savoir soutiendraient non pas les recherches, mais plutôt les interactions systématiques et récurrentes entre les personnes.

2. **DES INSTITUTS DE RECHERCHE** → qui mettraient l'accent sur des questions de portée générale de première importance sur les plans social ou politique (p. ex., les villes, la gouvernance, l'environnement et la durabilité, les peuples autochtones). En général, ces instituts offrirait un accueil à des grands groupes de chercheurs (de 200 à 300) étudiant un sujet précis. Ils seraient dirigés par un universitaire à qui serait confié un budget pour activités stratégiques. Ils seraient soutenus par un comité de spécialistes réunissant des parties intéressées, des chercheurs, des médiateurs et des utilisateurs du savoir. Les instituts seraient créés par le conseil du CRSH pour une durée déterminée (p. ex., huit ans). L'organisme frère du CRSH, l'IRSC, a adopté ces instituts comme modèle pour organiser l'ensemble de ses activités. Même si, pour le moment, l'extrême diversité des disciplines et des intérêts relevant du mandat du CRSH rend cette approche impossible de façon systématique, le Conseil est en train de l'expérimenter dans son Initiative de la nouvelle économie.
3. **DES UNITÉS DE MOBILISATION DU SAVOIR** → au sein des universités spécialisées dans les sciences humaines. Les universités ont tenté beaucoup d'expériences depuis dix ans avec les bureaux de transfert de technologie dans le but d'améliorer la commercialisation des résultats des recherches en sciences naturelles. Il n'existe pas d'équivalent pour les sciences humaines à l'heure actuelle. Seules des initiatives à portée limitée ont été organisées pour présenter aux médias des chercheurs ou des projets de recherche particuliers. Pourtant, le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par le savoir-faire en sciences humaines est énorme. Des unités spécialisées de mobilisation du savoir pourraient faire le tour de tous les chercheurs actifs et travailler pour s'assurer que les recherches soient utilisées de la meilleure façon possible par des organismes et des groupes extérieurs au milieu universitaire (p. ex., commissions scolaires, musées, entreprises privées, municipalités, ministères, médias). Il existe déjà plusieurs modèles de ces unités, notamment les Centres de liaison et transfert, à l'essai au Québec,
- et le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.
4. **DES CYBERCOMMUNAUTÉS DE PRATIQUE** → telles que celles créées par la Banque mondiale dans le cadre de ses tentatives pour devenir une « banque du savoir ». Grâce à des technologies Web, la Banque met à profit les connaissances de ses employés dans quelque 195 bureaux dans le monde, ce qui lui a permis de réduire son temps de réponse de neuf mois à seulement deux jours. Le CRSH met actuellement à l'essai cette technologie avec la création d'un cyber-réseau destiné à intensifier les synergies entre les grandes équipes de recherche financées grâce à l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ).
5. **UN CENTRE D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES AVANCÉES** → qui, en collaboration avec les unités de mobilisation du savoir susmentionnées, mènerait ses activités sur le modèle, par exemple, de la Brookings Institution à Washington. Un tel organisme pourrait entreprendre des missions aussi simples que celle d'inviter quelques chercheurs à débattre d'enjeux pressants avec des parlementaires, ou aussi ardues que celle d'organiser un cyberdébat politique multilingue dans les nouveaux locaux de Radio Canada au centre-ville d'Ottawa. Ce centre d'échange pourrait aussi jouer le rôle d'un bureau des conférenciers. Mais il aurait comme objectif premier de faciliter les prises de décisions fondées sur les résultats de la recherche.
6. **DES PROGRAMMES D'ÉCHANGE ET DE MOBILITÉ** → qui accroîtraient considérablement le nombre des chercheurs ayant une connaissance directe et à jour des questions liées au gouvernement et à l'élaboration des politiques, et le nombre des fonctionnaires bien au fait des dernières évolutions du milieu universitaire. De tels programmes pourraient par exemple permettre aux chercheurs d'effectuer un stage postdoctoral ou de combler un congé sabbatique dans un service des administrations fédérale, provinciale ou municipale. Ils encourageraient par ailleurs davantage de fonctionnaires à passer un certain temps au sein des universités ou des collèges. D'autres programmes pourraient soutenir des déplacements pour participation au sein de groupes de travail et servir à l'établissement de stages pour étudiants diplômés et chercheurs postdoctoraux dans des structures à l'extérieur de

l'université, avec bénéfice mutuel. Les programmes pourraient fonctionner dans le cadre d'ententes formelles entre le CRSH et des organismes tels que le Conseil privé, la Fédération canadienne des municipalités, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ou le Conference Board du Canada.

7. DES MILIEUX DE FORMATION POSTSECONDAIRE ENRICHIS ET INTERRELIÉS → financés de façon concurrentielle pendant un certain temps. Le CRSH appuie actuellement les étudiants diplômés par l'intermédiaire d'un système efficace mais complexe qui mobilise les universités et des comités nationaux d'évaluation. Les procédures actuelles mettent l'accent sur la sélection des meilleures demandes, mais ne prennent pas en compte l'environnement de recherche dans l'établissement qu'ils ont choisi. L'expérience a toutefois montré que la performance des départements universitaires est très variable en termes de délai pour obtenir son diplôme, de taux de décrochage et de débouchés pour les diplômés. Depuis des années, la National Science Foundation américaine offre des bourses, par voie de concours, aux environnements de formation les plus efficaces parmi les départements et les centres de recherche universitaires. Les établissements qui en bénéficient peuvent à leur tour offrir des bourses afin de recruter, de conserver et de mettre en rapport les meilleurs étudiants. Cette approche agit comme incitatif à l'échelle de tout le système pour améliorer la formation en recherche aux cycles supérieurs. Les IRSC testent actuellement un modèle du même ordre.
8. UNE FONDATION DES SCIENCES HUMAINES → financée par une ou plusieurs dotations mettrait l'accent sur la capacité croissante du Canada à diffuser et à mobiliser les connaissances dans les sciences humaines. Une telle fondation permettrait de combler le déficit canadien actuel d'un large éventail de centres d'étude et de recherche et d'organismes capables de synthétiser les nouvelles façons de penser et les innovations de la recherche, au profit du gouvernement, des entreprises, des organisations du secteur bénévole, des médias et du grand public. La Fondation Trudeau et la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé sont deux exemples d'organismes indépendants qui ont commencé à aborder ces questions. Une Fondation des sciences humaines, dont les dotations

seraient considérables et dont le mandat serait élargi, irait loin dans le sens de la création des synergies nécessaires pour satisfaire les besoins en savoir au pays.

9. REVUES DE VULGARISATION → qui seraient des équivalents canadiens des périodiques *New York Review of Books* et *Harvard Business Review* qui rendent des connaissances hautement spécialisées accessibles aux citoyens et aux parties intéressées. Lancer ce type de publications nécessite une réserve importante de rédacteurs professionnels. Quels publics devrait-on viser? Deux publications analogues viennent de faire leur apparition au Canada, mais le marché à lui seul suffira-t-il à offrir ce qu'il faut? Le CRSH a-t-il un rôle à jouer à cet égard et, si oui, lequel?

Amélioration des programmes actuels

Pour qu'un tel conseil du savoir voie le jour, il faudra de nouvelles structures et approches. Inévitablement, toute discussion sur la transformation du CRSH doit inclure un examen des programmes en place et de la façon dont ils peuvent contribuer à cet objectif élargi.

Le Tableau 1 ci-dessous résume la structure des programmes du CRSH. Il montre qu'au fil des ans, le CRSH a peaufiné ses programmes pour les adapter aux jeunes chercheurs et aux chercheurs chevronnés qui travaillent individuellement, en équipe ou en réseau et selon des modes disciplinaires ou interdisciplinaires pour répondre à des besoins urgents de connaissances ou étudier des questions suscitant leur curiosité, pour aider les étudiants du doctorat et de la maîtrise ainsi que pour faciliter la diffusion des résultats de recherche et le développement des compétences. Ces programmes ont été gérés au moyen de processus simples de sélection et d'administration, et ce, à un coût raisonnable.

Pour analyser la transformation du CRSH, nous devons nous poser plusieurs questions :

1. DEVRAIT-ON VERSER DE PLUS PETITES SUBVENTIONS DE « FONCTIONNEMENT » À UN PLUS GRAND NOMBRE DE CHERCHEURS → Selon certains, le CRSH devrait modifier son programme des Subventions ordinaires de recherche pour le rendre semblable au Programme des subventions à la découverte du CRSNG. Il s'agit de verser aux candidats retenus un capital de départ – par exemple, de 10 000 à 15 000 \$ par année pendant trois ans ou plus –

en fonction des antécédents du chercheur plutôt que du programme de recherche qu'il propose. Une telle approche de « financement de départ » permettrait au CRSH d'aider jusqu'à 60 ou même 70 % des candidats – comparativement à 40 % pour le moment – à même l'enveloppe budgétaire actuelle. De plus, cette façon de procéder résoudrait le problème constant de la catégorie « 4A », c'est-à-dire des propositions qui sont recommandées par les comités de sélection mais non financées à cause des contraintes budgétaires du CRSH. Elle permettrait aussi à tous les candidats recommandés d'obtenir un financement de base stable pour la recherche et les activités connexes. Les chercheurs qui ont besoin d'un soutien supplémentaire devraient alors demander des subventions additionnelles par l'entremise d'autres programmes.

2. DEVRAIT-ON VERSER DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE PLUS IMPORTANTES À UN MOINS GRAND NOMBRE DE CHERCHEURS? → D'autres personnes ont avancé presque exactement le contraire : le Conseil devrait soutenir, en leur allouant plus de fonds, uniquement les programmes de recherche qui ont fait la preuve de leur excellence. Par exemple, on pourrait injecter plus de fonds dans les Grands travaux de recherche concertée et moins dans les Subventions ordinaires de recherche. Cette orientation est

parallèle à celle des IRSC qui offre les avantages suivants : niveaux de financement compétitifs à l'échelle internationale, conditions de formation extrêmement favorables pour les étudiants exceptionnels et regroupement des chercheurs de compétence mondiale dans certains centres nationaux reconnus.

3. DEVRAIT-ON CONSACRER UNE AIDE SPÉCIALE AUX JEUNES CHERCHEURS? → Pour favoriser l'excellence de la recherche en sciences humaines à long terme, il faut recruter continuellement de nouveaux talents. Contrairement au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (auparavant le FCAR), le CRSH n'a pas de programme destiné à appuyer les jeunes chercheurs en début de carrière ni de programme particulier qui offre pour l'été des occasions de formation en recherche aux étudiants de premier cycle. De même, le CRSH n'a pas de programme de mentorat de jeunes professeurs comme le programme CRARDE (Capacité de recherche appliquée, de recherche de développement et d'évaluation) de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Devrait-on introduire des programmes ciblés de ce type pour stimuler la carrière des nouveaux chercheurs talentueux ou pour encourager des jeunes à entreprendre une carrière en recherche dans les sciences humaines?

Tableau 1

BASE DE RECHERCHE	FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> • Subventions ordinaires de recherche • Grands travaux de recherche concertée 	<ul style="list-style-type: none"> • Bourses de doctorat • Bourses postdoctorales • Programme de bourses d'études supérieures du Canada
PROGRAMMES CIBLÉS	SUBVENTIONS DE DIFFUSION ET INSTITUTIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> • Initiative de la nouvelle économie • Thèmes stratégiques • Initiatives conjointes • Initiatives de développement de la recherche • Alliances de recherche universités-communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences et congrès • Aide aux revues de recherche et de transfert • Subventions institutionnelles du CRSH • Aide aux petites universités • Aide à l'édition savante

4. FAUT-IL PROMOUVOIR DES SUBVENTIONS DE RECHERCHES STRATÉGIQUES PLUS PERTINENTES, SYNERGIQUES ET INFLUENTES? → Actuellement, les programmes de subventions de recherches stratégiques du CRSH fonctionnent séparément les uns des autres et à part des autres programmes de financement du Conseil. Ces programmes sont des incubateurs pour :

- les nouvelles recherches destinées à influencer sur les décisions à prendre concernant des enjeux importants pour la société (p. ex. l’alphabétisation, la nouvelle économie, l’environnement, les peuples autochtones);
- le développement de nouvelles approches et de nouveaux outils de recherche (p. ex. les Alliances de recherche universités-communautés, les Initiatives de développement de la recherche, les Subventions de recherche-crédation en arts et lettres) qui changent les modes de recherche.

Les questions prioritaires sont habituellement désignées par le conseil du CRSH et les subventions sont généralement accordées à des projets d’équipes multidisciplinaires de plus grande taille. Certaines des initiatives conjointes du CRSH ont produit des effets démontrables sur l’élaboration de politiques et le développement de compétences. Et le nombre de demandes d’organisations intéressées à devenir partenaires du CRSH de cette façon augmente régulièrement. Le CRSH devrait-il investir davantage dans la recherche ciblée? Que peut-il faire pour créer des synergies plus vastes entre les chercheurs financés en vertu de ces programmes stratégiques et les chercheurs travaillant sur des sujets complémentaires et financés par le programme des Subventions ordinaires de recherche? Comment le CRSH peut-il susciter une plus grande participation des groupes intéressés à la prise de décision dans des secteurs prioritaires d’investissement stratégique?

5. APPUI DIFFÉRENT OU NOUVEAU À LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE? → Au cours de la dernière décennie, les programmes du CRSH destinés à soutenir la communication des résultats de recherche sont demeurés essentiellement les mêmes, avec le même budget de subventions. Le CRSH fournit un financement limité et partiel qui aide les candidats retenus à obtenir un soutien

additionnel d’autres sources. Le système actuel semble fonctionner assez bien, mais il pourrait être nécessaire de le revoir pour s’assurer qu’il demeure efficace. Par exemple, dans quelle mesure les approches actuelles tirent-elles parti des nouvelles technologies de communication? Existe-t-il de nouveaux moyens d’organiser des conférences et des congrès susceptibles d’accroître leur efficacité et leur impact? Quelles structures ou stratégies de rechange, s’il y a lieu, pourraient faire en sorte que le Congrès des sciences sociales et humaines, tenu chaque année, devienne un véhicule plus approprié pour diffuser les connaissances issues de la recherche? Les sociétés savantes actuelles sont-elles les meilleurs modes de diffusion à cette fin?

6. APPUI NOUVEAU OU DIFFÉRENT AUX ÉTABLISSEMENTS? → À l’heure actuelle, il existe deux programmes qui aident les établissements post-secondaires canadiens à développer leur capacité de recherche : les Subventions institutionnelles du CRSH et l’Aide aux petites universités (APU). Le CRSH est le seul conseil subventionnaire fédéral qui offre de tels programmes. Si besoin est, quel rôle ces programmes devraient-ils continuer à jouer? Devraient-ils être ciblés pour aider les universités à surmonter des barrières locales particulières ou autres? Devraient-ils être restructurés comme programmes de financement paritaires qui exigeraient une contribution de contrepartie des gouvernements provinciaux? Devraient-ils être éliminés progressivement, puis entièrement? Le CRSH devrait-il confier aux universités plus de responsabilités quant au choix des activités qui doivent recevoir du financement?

7. FAUT-IL DÉVELOPPER PLUS D’OUTILS COLLECTIFS DE RECHERCHE? → Avec l’assistance de la Fondation canadienne pour l’innovation (FCI), un certain nombre d’outils collectifs pour la recherche en sciences humaines ont été développés au cours des dernières années, alors qu’il n’en existait presque pas auparavant. Les plus connus sont les Centres de données de recherche qui permettent un accès décentralisé aux données longitudinales d’enquête de Statistique Canada, mais il y en a d’autres. Les chercheurs demandent maintenant au CRSH de contribuer au développement d’autres outils collectifs et de trouver de nouvelles occasions de

mettre à profit de tels outils. Par exemple, pourquoi ne pas encourager plus de « projets d'édition » admissibles auprès de la FCI? Pourquoi, dans le contexte d'une culture émergente d'« analyse des données secondaires », le CRSH n'établirait-il pas un système pancanadien d'archivage des données de recherche? La principale question est la suivante : le CRSH devrait-il, en partenariat avec d'autres organismes, faire davantage pour promouvoir le développement d'outils collectifs et, si oui, comment?

Un nouveau conseil du savoir plus flexible

Au cours des 25 dernières années, le CRSH a réagi aux nouveaux besoins un peu comme une famille qui s'agrandit pourrait ajouter à la maison une pièce à chaque nouvelle naissance. Le CRSH a commencé par offrir essentiellement deux programmes de financement : les Subventions ordinaires de recherche et les Bourses de doctorat. Par la suite, il a ajouté de nouveaux programmes et en a supprimé d'autres, de sorte qu'aujourd'hui, il ressemble à un édifice rafistolé qui manque d'unité.

Pour poursuivre avec la métaphore architecturale, le Canada a besoin aujourd'hui d'un CRSH structuré de manière plus organique, « câblé » pour un engagement interactif et la maximisation de l'impact du savoir, et

qui contient des « pièces » adaptables qui peuvent être facilement « renouvelées » et « reconverties » au gré des circonstances.

La véritable envergure de la transformation en un conseil du savoir ne deviendrait apparente qu'à la longue. Imaginons un nouveau CRSH cinq ans après le début de son mandat élargi : en plus du financement normal de la recherche, l'organisme pourrait avoir favorisé la création de :

15 À 20 CONFÉDÉRATIONS DU SAVOIR → sur des sujets aussi variés que l'histoire médiévale, la science comme construction de l'esprit, le commerce dans les Amériques, les diasporas culturelles, la réforme des élections, l'évolution des droits des minorités, la synergie entre les méthodologies des sciences humaines;

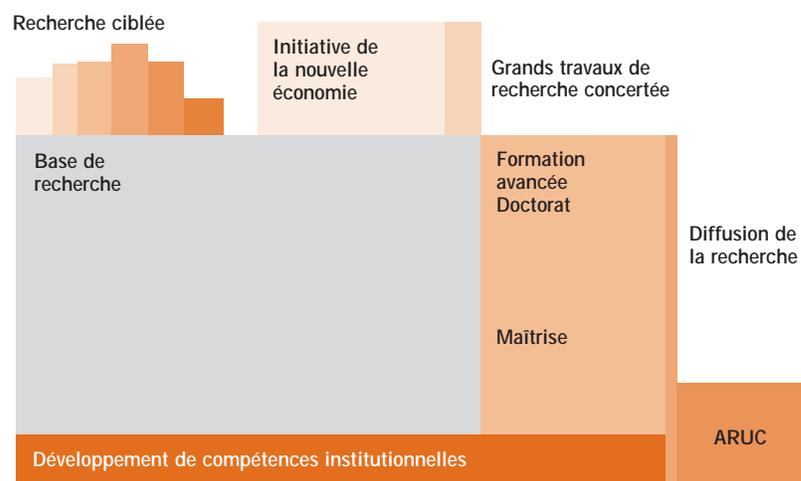
5 À 8 INSTITUTS → consacrés, par exemple, aux questions autochtones, à l'acquisition du langage, à la gouvernance et la « politique », à l'avenir des villes, à la mondialisation et au libre-échange, à l'environnement et à la durabilité;

2 OU 3 REVUES DE VULGARISATION RÉDIGÉES PAR DES SAVANTS → sur des sujets intéressant le grand public dans des domaines tels que le gouvernement, les affaires, l'économie sociale et l'éducation;

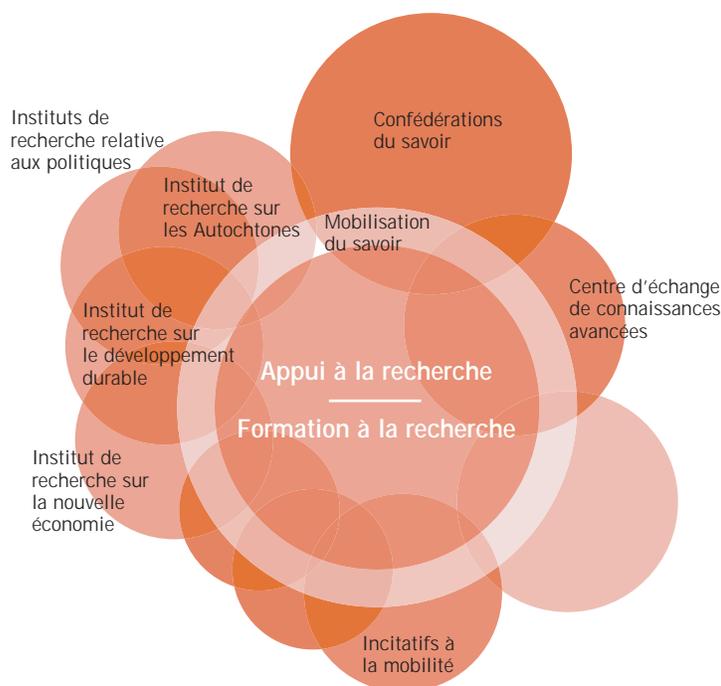
UN CENTRE D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES PANCANADIEN → pour un savoir-faire supérieur en sciences humaines;

UN FINANCEMENT PLUS STABLE → pour une plus grande proportion de la communauté des chercheurs en sciences humaines.

Le CRSH aujourd'hui



Le CRSH demain



Le CRSH a commandé des études « thématiques » pour explorer en profondeur certaines des questions et possibilités exposées ci-dessus et leurs implications pour tous les groupes intéressés. Nous publierons ces exposés sur le site Web du CRSH dès qu'ils seront disponibles.

Suggestions de questions à débattre

Nous aimerions connaître vos points de vue et vos réactions sur les questions présentées dans ce document. Afin de lancer le débat, nous vous suggérons de réfléchir aux questions suivantes. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires sur toute autre question qui devrait être abordée. Osez voir grand!

BUTS ET VALEURS DE BASE → Dans quelle mesure la vision d'un conseil du savoir telle que présentée dans ce document, y compris ses objectifs et valeurs de base, fait-elle écho à votre propre opinion sur ce que le Canada doit faire pour renforcer la recherche et la formation en sciences humaines en vue des défis de ce siècle? Nous avons mentionné que les tendances telles que les approches multidisciplinaires axées sur les problèmes, une diffusion accrue et plus efficace des

recherches, la mobilisation et le transfert des connaissances, un partenariat vigoureux, une visibilité publique intensifiée pour les chercheurs en sciences humaines et la transmission du savoir sont toutes fondamentales pour l'avenir. Comment les chercheurs et leurs disciplines pourraient-ils travailler de façon plus proactive et productive dans ce nouveau contexte?

NOUVEAUX PROGRAMMES ET NOUVELLES APPROCHES → Quels avantages et désavantages voyez-vous dans les nouvelles structures que ce document présente pour la transformation du CRSH – confédérations du savoir, instituts, unités de mobilisation du savoir, cybercommunautés de pratique, centres d'échange de connaissances avancées, programmes d'échange et de mobilité, Fondation des sciences humaines, milieux de formation plus riches et revues de vulgarisation rédigées par des savants? Quelles autres solutions suggérez-vous? Quelle importance attachez-vous à l'investissement du CRSH pour chacun des maillons qui forment la chaîne de la recherche – du point le plus en amont au point le plus en aval, de la recherche la plus fondamentale à la recherche la plus appliquée, de la recherche la plus désintéressée (la connaissance pour la connaissance) jusqu'à la recherche la plus orientée vers les marchés ou les clients, et de la création du savoir à sa transmission et à sa mobilisation?

AMÉLIORATION DES PROGRAMMES ACTUELS →

Que pensez-vous de l'idée de soutenir un plus grand nombre de chercheurs par l'intermédiaire de plus petites subventions de financement courantes? D'allouer des subventions plus importantes à moins de chercheurs? De développer des outils collectifs de recherche? De promouvoir la diffusion des résultats de recherche? D'accorder un soutien particulier aux jeunes chercheurs? Si oui, de quel type devrait-il être? De créer de nouvelles synergies liées aux subventions de recherche stratégique? Auquel cas, comment devrait-on s'y prendre? D'appuyer différemment ou par une formule autre le développement de la capacité de recherche des établissements postsecondaires?

AUGMENTATION DES LIENS ET DE LA TRANSMISSION DU SAVOIR EN DEHORS DES UNIVERSITÉS →

Dans quelle mesure la recherche telle que vous la connaissez fait-elle intervenir de nouveaux types de partenaires à l'extérieur de l'université? Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est ce qui ne va pas? Quels types de soutien, financier ou autre, pourraient rendre ces relations le plus productives possible? Avec quels groupes ou établissements le nouveau conseil du savoir devrait-il établir un partenariat? Quels rôles devraient être assumés par les divers intervenants : le CRSH, les universités, les disciplines, les éditeurs, le secteur bénévole, les travailleurs, les entreprises, les centres d'étude et de recherche, les organismes gouvernementaux et les médias? Comment le CRSH peut-il aider à acquérir de plus grandes capacités réceptrices des connaissances en sciences humaines? Quelles stratégies et approches permettraient de progresser davantage et d'obtenir un impact maximal du Congrès annuel des sciences sociales et humaines et du congrès de l'ACFAS?

PROCHAINES ÉTAPES → En supposant que soit établi un conseil du savoir polyvalent, quelles seraient les nouvelles structures qui devraient d'abord être créées? Et quel devrait être l'ordre de priorité par la suite?

Faites-nous parvenir vos idées!

Si vous travaillez dans une université ou y êtes officiellement associé :

Veillez faire parvenir vos réflexions concernant les enjeux soulevés dans ce document ou tout autre sujet que vous désirez aborder concernant le projet de transformation du CRSH par l'entremise du représentant du CRSH que votre université a désigné, et ce, afin que soient regroupées les interventions de votre campus. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante : president@CRSH.ca.

Si vous êtes une personne ou un groupe non associé à une université :

Veillez faire parvenir vos commentaires à president@CRSH.ca ou communiquer avec la Direction des politiques et de la planification du CRSH, au (613) 992-5128, afin d'organiser une rencontre. Consultez le site Web du CRSH (www.CRSH.ca) pour obtenir d'autres renseignements ou connaître d'autres moyens de participer à cette consultation.

À quoi serviront vos commentaires?

Au cours de l'été 2004, le CRSH effectuera une synthèse de tous les commentaires reçus des administrateurs universitaires, des chercheurs et des étudiants ainsi que des organisations communautaires, gouvernementales et autres qui comptent sur la recherche en sciences humaines pour éclairer leur réflexion, leur compréhension et leur prise de décisions. Visitez le site Web du CRSH (www.CRSH.ca) pour avoir des nouvelles et consulter des comptes rendus sur le projet de transformation.

Pour obtenir des renseignements sur le CRSH et la communauté des chercheurs en sciences humaines, veuillez consulter le *Guide de référence pour la consultation sur le projet de transformation du CRSH* disponible dans le site Web du CRSH.



Fédération canadienne
des sciences humaines

Canadian Federation for the
Humanities and Social Sciences

✉ 151 Slater, #415
Ottawa ON K1P 5H3
☎ (613) 238-6112
☎ (613) 238-6114
✉ fedcan@fedcan.ca
● www.fedcan.ca

Le 12 janvier 2004

À tous les membres de la communauté des chercheurs en sciences humaines :

La Fédération canadienne des sciences humaines est heureuse de s'associer avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada lors de cette importante consultation auprès de la communauté. Par l'entremise de ses membres - 69 sociétés savantes et 71 universités et collèges -, la Fédération représente plus de 30 000 chercheurs, spécialistes et étudiants en sciences humaines et défend leurs droits depuis les années 1940.

Nous croyons que la transformation du CRSH, notre principal organisme subventionnaire, est l'un des moments les plus importants de l'histoire collective des sciences humaines au Canada. Sans excellence en sciences humaines, nous ne pouvons répondre aux besoins de la prochaine génération de Canadiens. Pour parvenir à l'excellence, nous devons disposer des ressources et des structures nécessaires à notre réussite. La Fédération compte collaborer étroitement avec les associations membres, le CRSH et d'autres organismes afin de créer un environnement propice à la recherche et fondé sur l'ouverture (pluralisme et flexibilité), la profondeur (sophistication et excellence), la curiosité (connaissances fondamentales) et l'efficacité (résultats) — pour déboucher sur des travaux d'une réelle portée.

Le déroulement de la consultation aura un impact profond sur nos travaux et sur notre pédagogie. Cette consultation doit être transparente et ouverte aux idées divergentes qui ne manqueront pas de surgir. Elle doit également être ouverte à la diversité et attrayante pour les femmes et les hommes, quelles que soient leur origine ethnique, leurs incapacités et leur orientation sexuelle. Mais d'abord et avant tout, la consultation doit être constructive et centrée sur l'objectif final : assurer des niveaux de soutien adéquats par une variété de programmes de recherche de pointe. Alors que la Fédération sera consultée tout au long du processus, notre rôle consistera plus particulièrement à consulter les sociétés savantes dans tous les domaines des sciences humaines. Il y aura notamment une rencontre des présidents d'association en mars ainsi que certaines séances au Congrès 2004. Le travail de la Fédération auprès de la communauté vient ainsi compléter la consultation du CRSH auprès des universités et apporter un éclairage nouveau et déterminant à l'ensemble du dossier.

Dès les premières discussions sur le sujet, la Fédération s'est engagée sur deux plans. Premièrement, nous préconisons fermement que le gouvernement complète son investissement important dans le secteur postsecondaire en augmentant la part de financement allouée aux sciences humaines. Deuxièmement, nous constatons qu'il nous faut élaborer les structures nécessaires pour que notre communauté puisse contribuer avec le plus de pertinence possible au savoir et à la culture. Nous avons un rôle vital à jouer dans l'avenir du Canada et notre communauté doit réfléchir à la meilleure façon de remplir ce rôle au XXI^e siècle.

Bien à vous,

Le Président

Doug O'wram

**Aid to Scholarly
Publications Programme
Programme d'aide
à l'édition savante**
✉ secaspp@fedcan.ca

**Congress of the Humanities
and Social Sciences
Congrès des sciences humaines**
✉ congress@fedcan.ca
☎ (613) 236-4853

**Canadian Endowment
for the Humanities and
Social Sciences
Fondation canadienne pour
les sciences humaines**
✉ endowment@fedcan.ca

**Breakfast on the Hill
Petit déjeuner sur la colline**
✉ fedcan@fedcan.ca

**Women's Issues Network
Réseau des questions féministes**
✉ win@fedcan.ca



Le 22 janvier 2004

Aux membres de la collectivité des sciences humaines et sociales

Dans sa démarche de transformation en « conseil du savoir », le Conseil de recherches en sciences humaines s'apprête aujourd'hui à lancer des consultations nationales. L'Association des universités et collèges du Canada est heureuse d'appuyer les efforts que déploie le CRSH pour mobiliser une vaste gamme d'intervenants en vue de cet important dialogue. L'apport des chercheurs en sciences humaines et sociales s'avère essentiel à l'édification d'une société prospère, innovatrice et bienveillante. En explorant d'importantes questions sociales, culturelles, économiques et politiques, ces chercheurs fournissent aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour faire des choix éclairés en cette ère de changement.

L'AUCC a toujours reconnu la valeur de telles recherches et sait qu'elles permettent aux Canadiens de comprendre le monde en perpétuel changement dans lequel ils vivent et de s'y adapter. De fait, le débat sur la transformation du CRSH a pris un nouvel élan à la suite du discours Killam prononcé par Martha Piper, chef d'un établissement membre de l'AUCC. Intitulée *Building a Civil Society: A New Role for the Human Sciences* et diffusée auprès d'un vaste public, cette allocution avance que la multiplication de la recherche et de l'activité savante en sciences humaines et sociales joue un rôle capital dans le renforcement de la société civile.

Dans sa démarche de transformation, le CRSH souhaite établir une culture fondée sur la collaboration et l'interaction au sein de chaque discipline universitaire, entre les différentes disciplines ainsi qu'entre les chercheurs, les collectivités et les utilisateurs du savoir. En outre, l'organisme souhaite devenir un intervenant dynamique à toutes les étapes du cycle du savoir. En qualité de coordonnateurs stratégiques de la recherche menée sur les campus et dans les établissements affiliés, les administrateurs universitaires joueront un rôle important pour aider le CRSH à atteindre de tels objectifs. En tant que partenaires des consultations, les membres de l'AUCC favoriseront des dialogues inventifs et interactifs sur les campus, là où chercheurs universitaires, administrateurs et membres des collectivités locales pourront échanger et débattre les possibilités et défis que comporte le processus qui fera du CRSH un promoteur dynamique de la transmission du savoir ainsi qu'un catalyseur de l'édification de nouvelles relations.

.../2

L'AUCC attend avec impatience les résultats des consultations. Entre-temps, elle continuera de souligner l'importance de doter le Conseil de recherches en sciences humaines de budgets adéquats. Nous croyons fermement que le Canada doit soutenir et encourager la recherche en sciences humaines, car elle est essentielle à notre connaissance de soi ainsi qu'à la connaissance de nos collectivités, de notre pays et de notre place dans le monde.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le président-directeur général,



Robert J. Giroux



Association canadienne Canadian Association
pour les études supérieures for Graduate Studies

Le 26 janvier 2004

Aux membres du milieu des sciences humaines,

L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) attend avec impatience de jouer un rôle de partenaire intéressé et actif dans le processus de consultation qu'entreprendra le CRSH dans le cadre du renouvellement de son appui à la recherche et au savoir ainsi qu'à la formation d'étudiants diplômés en sciences humaines. En tant qu'association vouée à l'accroissement du savoir par la formation de générations futures de chercheurs, l'ACES suit le débat national au sujet de la transformation de la recherche en sciences humaines depuis le moment où madame Martha Piper en a lancé l'idée dans sa conférence Killam donnée lors du congrès annuel de 2002 de l'ACES. Nous appuyons fermement l'objectif national visant à former des professeurs et des chercheurs hautement qualifiés qui permettront au pays de poursuivre son programme culturel et social, aujourd'hui et dans les années à venir.

La définition d'un rôle nouveau et dynamique pour les sciences humaines au Canada donnera et, de l'avis de l'ACES, doit donner une place importante à la formation des étudiants diplômés et à l'encadrement des chercheurs au niveau postdoctoral. Nous encourageons le CRSH à placer les questions entourant le financement et la formation des étudiants diplômés au centre des discussions en vue de sa transformation. Parmi les questions fondamentales à résoudre pour l'avenir des sciences humaines au Canada se trouvent les divers types de financement des étudiants diplômés, la formation nouvelle et innovatrice des étudiants diplômés, donnant lieu à une recherche à la fine pointe et à l'obtention des diplômes dans les temps normaux, ainsi que les conditions d'accroissement de la mobilité des étudiants diplômés. Notre association encourage les universités canadiennes à faire appel aux membres de l'ACES dans le cadre du processus de consultation du CRSH sur les campus, de telle sorte que nous puissions créer ensemble, de la façon la plus utile possible, ces conditions pour l'avenir. En tant qu'association, nous encouragerons vivement la participation de nos membres au processus de consultation.

Nous prévoyons que la consultation et le renouvellement du CRSH stimuleront un vigoureux échange d'idées et conduiront à des façons innovatrices de faire avancer et d'utiliser la recherche et le savoir dans un contexte jugé par les pairs et fondé sur les connaissances. À cette fin, l'ACES a été et continue d'être en faveur de niveaux de financement adéquats aux sciences humaines, permettant aussi bien aux étudiants qui font de la recherche qu'aux chercheurs d'aider le pays à prendre le leadership social et culturel au plan mondial. Nous croyons qu'une transformation valable du CRSH peut permettre au Canada de porter un tel leadership aux plus hauts niveaux.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Le président de l'Association canadienne pour les études supérieures,



Association francophone
pour le savoir

A c f a s

Montréal, 27 janvier 2004

À tous les membres de l'Acfas en sciences humaines et sociales.

L'Association francophone pour le savoir est heureuse de supporter la grande consultation que mènera le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada auprès des intervenants en sciences humaines et sociales.

Depuis 80 ans, l'Acfas poursuit sa mission de promouvoir l'activité scientifique, de stimuler la recherche et de diffuser le savoir. Consciente du rôle central de la recherche dans le développement de notre société, l'Acfas veut participer à l'effort commun et donner sens à cet effort en prenant position pour cette démarche du CRSH.

Nous croyons que les résultats de cette consultation auront un impact important sur le maintien et le développement de la société du savoir et c'est à titre de partenaire que l'Acfas mettra une tribune d'information à la disposition du CRSH dans le cadre de son congrès annuel.

En souhaitant que les échanges nécessaires au devenir du CRSH soient orientés vers les défis que devront relever tous les acteurs en sciences humaines et sociales au Canada.

Christine Martel
Directrice générale

Notes

1. On emploie ici l'expression « sciences humaines » pour désigner les disciplines des sciences sociales, des arts et des lettres. En ce sens, nous redéfinissons la « science » comme une façon structurée de savoir plutôt que de la limiter à un ensemble précis de méthodes telles que celles utilisées dans les « sciences naturelles ». Sur ce sujet, voir le rapport intitulé *Open the Social Sciences: Report of the Gulbenkian Commission on the Restructuring of the Social Sciences*, Stanford University Press, 1996. L'expression « sciences humaines » désigne aussi succinctement l'ensemble des disciplines admissibles au CRSH.
2. Godin, Benoit, 2002. *The Social Sciences in Canada: What Can We Learn from Bibliometrics?*. Document de travail no 1, tel qu'il a été mentionné dans le rapport de la Commission on the Social Sciences: *Great Expectation: The Social Sciences in Britain*, Mars 2003, p.56. Cette étude a été critiquée en raison de problèmes méthodologiques, notamment le fait que l'index de citations des sciences sociales ne prend pas pleinement en compte les citations et les autres indicateurs de publications en d'autres langues que l'anglais. De plus, il ne tient pas compte des données sur les disciplines des arts et des lettres.
3. En plus du CRSH, les deux autres organismes subventionnaires fédéraux sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRNSG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ces derniers ayant remplacé le Conseil de recherches médicales du Canada (CRM).
4. Le CRSH appuie maintenant environ 25 % des 18 000 membres des facultés de sciences humaines, comparativement à 15 % il y a en cinq ans. Avec des hausses de 10 à 15 % du nombre de demandes au programme de Subventions ordinaires de recherche, le budget du CRSH ne peut pas financer le nombre croissant de chercheurs de grande qualité.
5. Avec la multiplication des nouveaux programmes du CRSH, les demandes sont venues de nouveaux groupes entiers d'universitaires et de divers groupes extérieurs au milieu universitaire. L'Initiative de la nouvelle économie est un catalyseur majeur du développement de la culture de la recherche dans les écoles de commerce et les facultés d'éducation. Le programme des beaux-arts est venu agrandir la communauté du CRSH avec ses artistes-chercheurs. De même, notre prochain thème ciblé sur les peuples autochtones multiplier la participation à la recherche. Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) a permis à un certain nombre d'organisations communautaires axées sur la recherche de participer, aux côtés de chercheurs universitaires, aux recherches subventionnées par le CRSH.
6. Ben Levin, « *Helping Research in Education to Matter More* », communication non publiée, août 2003.